

Ateliers sur les valeurs de l'ESS

jeudi 21 juin 2007

L'objectif de l'atelier se déroulant pendant les journées d'étude et de mobilisation de 2007, ainsi que celui de ces repas mensuels, est de travailler à l'élaboration d'un outil d'analyse des structures de l'ESS. Cet outil devra permettre à chacun de réfléchir à la pertinence du projet de sa structure et de se demander comment le faire progresser. Il est donc établi que la réflexion sur les valeurs doit déboucher sur des éléments très concrets afin d'être le plus opérationnel possible.

Les repas mensuels ont lieu le 4ème jeudi de chaque mois à 12h30, au restaurant d'insertion "L'Interlude", 106 bvd des belges, à Nantes, et sont ouverts à tous ceux qui le souhaitent.

Le référent du groupe est Renaud Monnin : 02 40 69 00 45.

Après un tour de présentation et un rappel des objectifs figurant ci-dessus, les participants ont accepté la proposition des animateurs de poursuivre le travail en réfléchissant à la notion **d'utilité sociale**. L'atelier est parti de la description de l'utilité sociale donnée par le CNVA (Conseil National de la Vie Associative), élargie pour l'occasion à l'ensemble des structures de l'ESS.

Ainsi, l'utilité sociale d'un projet se juge(ra)it sur 5 items :

- 1 – la primauté du projet sur l'activité
- 2 – la gestion désintéressée et/ou la répartition des bénéfiques
- 3 – l'apport social de la structure
- 4 – le fonctionnement démocratique
- 5 – l'agrément, comme reconnaissance.

Nous avons donc discuté du contenu de ces 5 points mais également de leur pertinence.

1 – La primauté du projet sur l'activité

- Fixer des limites dans le temps au projet est un repère important. Ainsi arrêter le fonctionnement de la structure quand le projet est abouti serait une garantie éthique. La pérennité d'une structure ne garantit aucunement qu'elle ne survive pas au projet, "perdu" en route.
- La réflexion d'une structure sur son projet est un "progrès" par rapport à sa seule mise en oeuvre. On peut donc considérer qu'il y a là comme une étape supplémentaire, une sorte de 2ème niveau d'approfondissement d'un projet d'ESS.
- Se poser la question des salariés dans le projet (quelle place par rapport aux administrateurs ?) est également un élément important, une étape d'évaluation.
- Est-ce ce point n°1 ne serait pas plutôt le "chapeau" de tous les autres, qui en découleraient ?

2 – La gestion désintéressée et/ou la répartition des bénéfiques

Ce point n'a pratiquement pas été abordé pendant ce temps d'atelier. Sa pertinence semblait évidente à tous mais le point n'a pas été discuté formellement. Toujours difficile de parler d'argent dans l'ESS ?

De fait, cela peut sembler assez simple dans le secteur associatif, très structuré dans les coopératives et sujet même de débat dans les structures, et un peu mystérieux dans les mutuelles car aucun membre de mutuelle n'était présent à ce titre.

3 – L'apport social de la structure

- Faut-il mesurer l'impact sur la société ou seulement sur les acteurs du projet ? Les acteurs du projet sont des membres de la société, il y a donc impact social. Il a paru évident que cet apport ou impact est difficile à mesurer et qu'il est parfois très localisé. Cela a posé la question d'une **autre mesure des richesses** (comme Patrick Viveret le dit).
- Les structures d'ESS ne participent-elles pas d'évidence au débat politique et citoyen, de par leur structuration même (les point 1, 2 et 4 interrogent les autres fonctionnements) ?

4 – Le fonctionnement démocratique

- Le fonctionnement démocratique est fondamental, et doit se retrouver dans tous les projets qui se disent d'ESS. Le point n°1 ne peut pas être un "chapeau" des autres points.
- Il est important, pour avoir un fonctionnement démocratique, que tous les membres de la structure poussent s'exprimer. Mais c'est insuffisant s'il n'y a pas de contrôle sur les décisions prises. Dans un fonctionnement démocratique, tout le monde doit pouvoir contrôler les décisions après coup et interpellé (voire sanctionner ?) ceux qui les prennent.
- Un projet, même d'ESS, est souvent placé en situation de concurrence. Cela oblige à la confrontation et donc à faire évoluer le projet. Y a-t-il là un risque de "dérive" ?
- La rotation des responsables (salariés et administrateurs) est un élément important de garantie de la démocratie. Cela permet de retravailler et de réinterroger le projet.

5 – L'agrément, comme reconnaissance

- L'agrément peut être normatif et donc limiter l'innovation, qui risque de devenir impossible. Une force des structures d'ESS est leur capacité d'innovation : l'agrément risque de les priver de cette dimension d'imagination et de création
- L'agrément peut aussi devenir un objectif en soi afin de garantir un fonctionnement et donc se révéler négatif.
- L'agrément pousse-t-il à l'institutionnalisation ? Pour certains, il est d'abord entendu comme "reconnaissance extérieure", qui peut être apportée par des pouvoirs publics mais également par les autres acteurs. Mais dans ce dernier cas, comment cela se voit, se montre ?

Liste des participants

<i>Structure</i>	<i>Nom</i>	<i>courriel</i>
Coopérative AVISO	LORIOU Céline	Celine.loriou@cooperative-aviso.com
Vivre	LE BIHAN Mélanie	Forum-vivre@hotmail.com
CG 22	LEBAS Annabelle	Lebasemmanuelle@cg22.fr
-	MUSSEAU Claude	Claude.musseau@equipement.gouv.fr
Cont'ou arts de vie	BORTHOME Sandrine	Sandrine.borthome@hotmail.fr
-	LE BRAS Yannick	y.le.bras@hotmail.fr
Coopagnonage	PICAVET Jean-Loup	Jlpicave@free.fr
Volteface (projet)	JOUNOT Brigitte	b.venet-jounot@wanadoo.fr
CG 35	LE TELLIER Anne	Anne.le-tellier@cg35.fr
Les Ateliers de l'ESS	CARTIAUX Claire	c.cartiaux@libertysurf.fr
ADEPES	RANDRIAMAHEFASOA Manda	Manda.randria@adepex.org
-	KHELLADI Muriel	Muscha@free.fr
NAPCE	YOUNAN Michelle	Napce@free.fr
AIALJ	TOURON Laurent	Jeunesse.coeurpaysderetz@wanadoo.fr
UFCV Rennes	DONNAT Magali	Magaemma@yahoo.fr
Les petits débrouillards	DUPEUX Ludovic	Apdpl.44@free.fr
écossolies	MONNIN Renaud	Reaglo@free.fr